

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Assemblée nationale : adoption du texte portant création du Contrôle général de l'État

J.K.M
Libreville/Gabon

DANS l'attente de l'examen dès aujourd'hui du projet de loi de finances, les députés ont adopté vendredi dernier, à l'unanimité, au cours d'une séance plénière, trois textes de loi.

Portés et défendus par la ministre de la Réforme des institutions, Murielle Minkoue-Mintsa, et son collègue de la Justice, garde des Sceaux, Paul-Marie Gondjout, les projets de loi portant ratification de l'ordonnance 0001/PR/2 023 du 30 septembre 2023 portant création, attribution et organisation du Contrôle général de l'État (CGE), portant suppression de l'autorité natio-



Photo: Sylvain MAGANGA

Les députés adoptant les textes de loi.

nale de vérification et d'audit (Anavea) et portant réorganisation de la Commission nationale des Droits de l'Homme (CNDH) ont été adoptés vendredi dernier, en séance plénière, par l'ensemble des députés.

Des textes qui, d'une certaine manière, traduisent la volonté du gouvernement de mettre un terme à un certain nombre d'insuffisances et lacunes en tenant compte des enjeux de l'heure. En ce sens, organe indépendant

en charge du contrôle, l'audit et l'évaluation des services de l'État, le CGE se veut être, à la place de l'Anavea, une structure plus dynamique et efficace dans la lutte contre la corruption et les crimes financiers.

De même, la réorganisation de la CNDH participe de l'ambition d'en faire une entité susceptible d'assumer pleinement ses missions. Vu que par le passé, elle a rarement été un instrument de protection et de défense des droits inhérents à toute personne. Ce qui a été grandement préjudiciable pour les popu-

lations.

En tout état de cause, cette réorganisation devrait, de fait, permettre à notre pays de se conformer à ses engagements internationaux. D'autant plus que membre de la Commission des droits de l'Homme des Nations unies depuis novembre 2023, le Gabon ambitionne d'être une référence en matière de respect des libertés individuelles et collectives sur le continent, surtout depuis l'avènement du Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI).

Plan d'action et feuille de route de la Transition : un nouveau Code électoral en perspective

A.M.
Libreville/Gabon

S'il est vrai que depuis l'avènement de la démocratie en 1990 la question de la réforme électorale s'est toujours posée avec acuité, celle-ci est d'autant plus nécessaire aujourd'hui que depuis l'arrivée au pouvoir d'Ali Bongo Ondimba les acquis démocratiques obtenus aux Accords de Paris et de ceux d'Arambo se sont considérablement étioilés. D'où l'accueil positif de l'idée des autorités de la Transition de réformer le Code électoral.

L'on a souvenance de ce qu'au sortir de la présidentielle de 1993, le père Paul Mba Abessole, le principal challenger d'Omar Bongo Ondimba, qui avait été déclaré vainqueur, avait crié à la mascarade tout en revendiquant la victoire. Les troubles qui s'en étaient suivis ayant fortement menacé la paix sociale ont obligé le leader du PGP de l'époque, Pierre-Louis Angondjo Okawe, de lancer l'appel à la "paix des braves". Le président Omar Bongo, sensible aux questions portant sur l'unité nationale et



Photo: Sylvain MAGANGA

Le Premier ministre de la Transition, Raymond Ndong Sima, a émis le vœu de revoir de fond en comble le code électoral, source de soubresauts à l'issue des élections.

la paix sociale, a favorablement répondu à cet appel avant de convoquer la classe politique à Paris pour discuter des questions devant conduire à la mise en place d'un cadre électoral conforme à la volonté du plus grand nombre.

Des discussions de Paris, la classe politique décide d'introduire dans le Code électoral le scrutin à deux tours pour toutes les élections politiques, et la limitation des mandats présidentiels et bien d'autres acquis démocratiques. Reste que ces acquis n'ont pas forcément eu pour effet d'annihiler toute forme de contestation. Car après la présidentielle de 1998, Pierre Mamboundou

Mamboundou tout comme Paul Mba Abessole avant lui va contester l'élection d'Omar Bongo Ondimba, le président sortant. Comme en 1993, l'élection de 1998 avait débouché sur de graves troubles sociaux qui ont là aussi menacé la paix sociale... Une convocation de la classe politique va encore être nécessaire, cette fois-ci à Arambo pour décider de l'introduction de la biométrie et l'enveloppe unique. Des avancées qui n'ont malheureusement pas donné lieu à l'organisation d'élections transparentes. Pire, celles-ci ont été durant les quatorze ans de règne d'Ali Bongo Ondimba jetées aux orties.

Nécrologie : Dr Paulin

Obame Nguema s'en est allé

ENA
Libreville/Gabon

L'ANCIEN Premier ministre de feu Omar Bongo Ondimba (de 1994 à 1999), Dr Paulin Obame Nguema a tiré sa révérence à l'âge de 89 ans.

Avant d'être nommé chef du gouvernement, le natif de Kango (Estuaire) avait déjà occupé d'importants postes ministériels au sein du gouvernement. En effet, Dr Paulin Obame Nguema a été secrétaire d'État aux Mines et aux Hydrocarbures, ministre délégué aux Hydrocarbures, ministre délégué aux Transports et ministre délégué à l'Économie forestière.

Né en décembre 1934 à Kango, Dr Paulin Obame Nguema, après ses études primaires à Libreville qu'il a poursuivies en France, y a mené ses formations universitaires, notamment à Bordeaux où il a soutenu avec brio sa thèse en médecine dans les années 50. Rentré au Gabon, il va s'investir résolument dans ce domaine où il sera tour à tour médecin résident de l'Hôpital général de Libreville, médecin des dispensaires de Libreville, Directeur de la Santé, Inspecteur des formations sanitaires de la Caisse de prévoyance sociale (ancêtre de la CNSS) et, cerise



Photo: DR

L'ancien Premier ministre, Dr Paulin Obame Nguema, n'est plus.

sur le gâteau, il ouvrira sa propre clinique. L'homme était un mordant de l'activité médicale au point où, bien que Premier ministre, il continuera d'officier deux fois par semaine au dispensaire de La Peyrie.

Membre du Parti démocratique gabonais (PDG), il jouera un rôle capital lors des "Accords de Paris" au sortir desquels il sera propulsé Premier ministre, chef du gouvernement. Il sera également élu député à Kango, et avait quitté le Palais Léon-Mba en 2006 en annonçant "passer le flambeau aux jeunes". Il était connu pour sa sobriété.

C'est un homme affable dont la passion pour le football était proverbiale qui rejoint la terre de ses ancêtres.